

Enssib

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Rapport de stage

**Au cœur de la Cité du Livre
d'Aix-en-Provence :
les collections de la bibliothèque
Méjanès**

Isabelle Mauger

Sous la direction de M. Rémy Borel, conservateur,
responsable du service audiovisuel de la bibliothèque Méjanès

2001

REMERCIEMENTS

Aixoise de cœur, j'ai eu la chance de retourner dans la bibliothèque que j'ai assidûment fréquentée il y a quelques années.

Je tiens à remercier vivement toute l'équipe de la Cité du Livre et de la bibliothèque Méjanès, et plus particulièrement M. Rémy Borel, mon directeur de stage, qui m'a accueillie dans le service audiovisuel tout en m'incitant à m'intéresser à l'ensemble des activités de la bibliothèque.

En effet, si j'ai retiré autant de satisfactions de ce stage, c'est grâce à tous ceux qui m'ont expliqué en détail et avec sincérité le fonctionnement de leur service, les difficultés rencontrées, les réussites et les projets futurs.

Immergée dans la vie des services, j'ai observé l'évolution des dossiers et vu une politique de lecture publique à l'œuvre. Je remercie particulièrement le directeur de la Cité du Livre, M. Gilles Eboli, et toute l'équipe de coordination d'avoir souhaité ma participation à ses réunions hebdomadaires.

La Cité du Livre est un établissement original dans sa volonté de réunir et de faire travailler en synergie des acteurs différents mais unis par le même désir de démocratisation culturelle. Ce stage m'a montré la variété du métier de conservateur de bibliothèque et m'a confortée dans la certitude de vouloir l'exercer du mieux possible avec enthousiasme et conviction.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION.....	5
1. PRESENTATION GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES.....	6
1.1. LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES AU SEIN DE LA CITÉ DU LIVRE	6
1.2. ENVIRONNEMENT	7
1.3. ORGANISATION ACTUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES	7
1.3.1. <i>Ressources financières</i>	7
1.3.2. <i>Ressources humaines</i>	8
1.3.3. <i>Organisation du travail</i>	8
1.3.4. <i>Ressources informatiques</i>	9
2. PRESENTATION BIBLIOTHECONOMIQUE : COLLECTIONS, SERVICES ET PUBLICS	11
2.1. LA CENTRALE	11
2.1.1. <i>Les services et espaces publics</i>	11
2.1.2. <i>Les services transversaux</i>	14
2.1.3. <i>Les services internes</i>	15
2.2. LE RÉSEAU : LA LECTURE PUBLIQUE URBAINE	16
2.2.1. <i>L'annexe de la Halle aux grains</i>	16
2.2.2. <i>L'annexe des Deux Ormes</i>	16
2.2.3. <i>Le médiabus</i>	16
2.2.4. <i>Perspective : la construction d'une nouvelle annexe ?</i>	17
2.3. LES PUBLICS	17
2.3.1. <i>Données générales</i>	17
2.3.2. <i>Les actions vers les publics "empêchés"</i>	18

3. PRESENTATION DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES.....	19
3.1. POLITIQUE D'ACQUISITION POUR LES COLLECTIONS COURANTES	19
3.1.1. <i>Définition et coordination</i>	19
3.1.2. <i>Procédures pour les acquisitions courantes</i>	19
3.1.3. <i>Volume des acquisitions</i>	20
3.1.4. <i>Circuit du document</i>	20
3.2. POLITIQUE DE CONSERVATION	21
3.2.1. <i>Définition de trois durées de conservation</i>	21
3.2.2. <i>Définition de domaines d'excellence</i>	22
3.2.3. <i>Le désherbage</i>	23
3.3. L'ÉVALUATION DES COLLECTIONS	23
3.4. PERSPECTIVES.....	23
4. ACTIVITES PENDANT LE STAGE	25
4.1.1. <i>Participation aux réunions</i>	25
4.1.2. <i>Participation au fonctionnement des services</i>	25
4.1.3. <i>Participation aux activités culturelles de la Cité du Livre</i>	26
4.1.4. <i>Réflexion sur le dossier de la départementalisation</i>	26
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE.....	28
TABLE DES ANNEXES	I

INTRODUCTION

En 1786, Jean Baptiste Marie de Piquet, deuxième marquis de Méjanès, lègue aux Etats de Provence sa bibliothèque de 80 000 volumes qui seront entreposés dans des salles de l'Hôtel de Ville. Pendant la Révolution, la bibliothèque Méjanès ne reçoit aucun dépôt : tous les documents confisqués sont transmis à Marseille.

En 1810, la bibliothèque est ouverte au public comme le désirait le Marquis de Méjanès. Tout au long du XIXème siècle, fautes de moyens pour élargir son public, elle devient une bibliothèque d'étude. Au XXème siècle, le développement de la lecture publique se traduit par l'ouverture d'un bâtiment pour le grand public¹ à proximité immédiate de l'Hôtel de Ville.

En 1989, les 400 000 volumes de la bibliothèque Méjanès déménagent dans une ancienne usine d'allumettes composée de deux bâtiments de 10 000 m² et de 3 500 m². Cette surface permet de rassembler en un même lieu différents acteurs culturels pour donner naissance en 1993 à la Cité du Livre.

Aujourd'hui, les 137 000 Aixois et les habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix qui fédère 34 communes plébiscitent la Cité du Livre : un taux de pénétration de plus de 30%, près d'un million de prêts par an, une affluence constante pour les grandes manifestations de la Cité du Livre... Les indicateurs sont au beau fixe et Aix est en 13ème position des villes où il fait bon lire².

Au centre du dispositif de la Cité du Livre, la bibliothèque Méjanès vise à la satisfaction de tous les publics aixois : la politique documentaire reflète la richesse de l'établissement, à la fois bibliothèque classée et bibliothèque de lecture publique.

¹ Ce bâtiment accueille aujourd'hui la bibliothèque annexe de la Halle aux grains.

² SANTANTONIOS Laurence. Bibliothèques : les villes où il fait bon lire. *Livres Hebdo*, vendredi 8 juin 2001, n° 429, p. 66.

1. PRESENTATION GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

1.1. La bibliothèque Méjanès au sein de la Cité du Livre

La Cité du Livre, ouverte au public en 1993, a été créée pour "[...] faire vivre ensemble sur des objectifs communs une structure pivot de diffusion, la bibliothèque, et une série de structures associées, autonomes et spécialisées dans un domaine de création." ¹

Sous cette appellation sont regroupés la bibliothèque, des associations, une fondation, un établissement d'enseignement supérieur. Forment ainsi la Cité du Livre :

- la bibliothèque Méjanès
- les Ecritures Croisées, association qui est l'origine de la Fête du Livre, organisée chaque année en octobre.
- l'Institut de l'image, association consacrée au cinéma
- la Fondation Saint-John Perse, fondation dépositaire des archives de Saint-John Perse, organisatrice de manifestations autour de la poésie.
- l'Institut Universitaire Technologique Métiers du Livre, formation initiale
- les Ateliers du livre, association consacrée à la formation continue et à la coopération des métiers du livre
- l'association des Amis de la bibliothèque Méjanès
- les Rencontres cinématographiques aixoises
- le ballet Preljocaj, centre chorégraphique national
- le Centre de documentation Albert Camus

Bien que la Cité du Livre ne soit pas une entité juridique, les relations entre les neuf partenaires et la bibliothèque ont été formalisées à partir de 1998

¹ EBOLI Gilles. La Cité du Livre d'Aix en Provence. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t.45, n°5, p. 73.

sous la forme de contrats d'objectifs, de manière à éviter toute dérive. Car "[...] le pivot de la Cité du Livre reste la bibliothèque, et [...] c'est la politique de cette dernière qui oriente l'ensemble des activités et non l'inverse"¹.

Le directeur de la bibliothèque Méjanès est en effet automatiquement directeur de la Cité du Livre, comme l'a obtenu Mme Danielle Oppetit en 1991 lors de la naissance du projet.

De plus, un conservateur d'Etat, chargé des animations, veille à coordonner toutes les activités des différents partenaires de la Cité du Livre.

Aujourd'hui, la Cité du Livre, au cœur du dispositif culturel de la ville d'Aix qui lui consacre 30% de son budget culture, a une notoriété nationale, voire internationale grâce à des manifestations comme la Fête du Livre (qui a rendu hommage à Philip Roth, Antonio Tabucchi et, cette année, à Toni Morrison).

1.2. Environnement

La bibliothèque Méjanès est un service municipal en régie directe. Elle est sous la tutelle d'un élu à la culture, M. François-Xavier de Perretti depuis mars 2001, et d'un service administratif, la Direction de l'Action et du Développement Culturels (DADC) qui gère également d'autres organismes culturels (musées, école d'art...)

1.3. Organisation actuelle de la bibliothèque Méjanès

1.3.1. Ressources financières

Relativement stable depuis plusieurs années, le budget global de fonctionnement de la Cité du Livre est de l'ordre de 24 millions de francs. La ville gère directement les dépenses de personnel (plus de 20 millions), les frais de formation, les frais d'entretien du bâtiment...

La bibliothèque gère en propre 4,2 millions de francs, dont 2,2 millions pour les acquisitions et 1,2 million pour l'animation, selon les chiffres envoyés à la Direction du Livre et de la Lecture pour le rapport annuel 2000.

¹ EBOLI Gilles. id., p. 76.

L'autonomie de gestion est donc relativement limitée, ce que regrette le directeur de la Cité du Livre qui plaide auprès de la municipalité pour son augmentation, facteur de motivation et de responsabilisation de l'ensemble des agents de la bibliothèque.

1.3.2. Ressources humaines

Au 31 décembre 2000, la bibliothèque Méjanes employait 121 personnes soit 112,9 emplois en équivalent temps plein. La répartition du personnel est présentée en annexe (cf. annexe 1).

Il faut noter la faiblesse du nombre d'agents de catégorie B et au contraire le grand nombre d'agents C issus d'une filière autre que la filière culturelle, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de gestion.

De plus, en septembre 2001, 12 postes sont vacants (10% des effectifs donc), ce qui perturbe le fonctionnement normal des services.

1.3.3. L'organisation du travail

1.3.3.1. *Organigrammes hiérarchique et fonctionnel*

L'organisation hiérarchique (cf. annexe 2), marquée par la verticalité, a pour avantage d'identifier clairement les missions des agents. Mais elle introduit aussi un cloisonnement entre les équipes. Pour remédier à cela, depuis le 1er janvier 2001 il existe un organigramme fonctionnel qui regroupe plusieurs services dans des pôles (cf. annexe 3).

Cette évolution traduit dans les faits les formations au management que les cadres ont suivi. Les buts d'une organisation en pôles sont de permettre :

- une gestion plus transversale, notamment des ressources humaines. L'objectif est d'instaurer une synergie du personnel, de mieux répartir les charges de travail et de résoudre au sein du pôle les problèmes de planning, rangement, permanences...
- une meilleure circulation de l'information.

Ainsi, de manière hebdomadaire, la "réunion de coordination" associe le directeur, les 5 responsables de pôles et le responsable de la cohérence bibliographique. Le lendemain de cette réunion, chaque responsable de pôle

transmet l'information lors de la "réunion de pôle" et est chargé de noter les observations pour les faire remonter lors de la réunion de coordination suivante.

Après quelques mois de fonctionnement, il apparaît que l'organisation en pôles a donné à la bibliothèque plus de souplesse. L'information circule mieux, de la direction vers le personnel mais aussi du personnel vers la direction.

Outre les réunions de coordination et les réunions de pôles, une "réunion de cadres" a lieu toutes les trois semaines. Occasion d'information et d'échange, elle rassemble tout le personnel qui assure des fonctions d'encadrement, soit une trentaine de catégories A et B de tous les services. Le directeur rencontre aussi les services un par un, deux fois par an. Enfin, "la réunion générale du personnel", trimestrielle, réunit tous les employés de la bibliothèque Méjanès.

1.3.3.2. Des groupes de travail

Parallèlement à la mise en place de l'organisation fonctionnelle en pôles ont été créés plusieurs groupes de travail consacrés à des questions transversales. Formés le plus souvent sur la base du volontariat, ils permettent de faire avancer le traitement de dossiers particuliers (désherbage, évaluation des collections, communication...)

1.3.4. Ressources informatiques

1.3.4.1. Système d'information et de gestion de bibliothèque

Le prêt et le catalogage sont informatisés depuis 1989 avec, à l'origine, le logiciel CLSI. Depuis 1993, la bibliothèque dispose du système Advance de GEAC avec, aujourd'hui, les modules de catalogage, acquisitions, prêt, recherche documentaire, bulletinage, statistiques. Seul l'OPAC est en mode graphique pour l'instant.

La priorité informatique pour 2002 sera de revoir le réseau (le bâtiment n'a pas été câblé à l'origine) et d'obtenir la création d'un poste d'ingénieur réseau.

D'autre part, depuis 2001, la Cité du Livre a créé un site Internet (www.citedulivre-aix.com) avec des informations pratiques, les animations mensuelles, le catalogue en ligne, une exposition virtuelle...

1.3.4.2. *Ressources bureautiques*

La bibliothèque Méjanes réclame depuis plusieurs années un meilleur équipement en matériel. Aujourd'hui, la situation est critique : trois postes informatiques sont disponibles, dont un seul avec accès Internet. Cette situation est d'autant plus dommageable que le fossé entre les ressources en interne et celles offertes au public est important : les Aixois ne peuvent avoir conscience du retard pris par la bibliothèque en interne puisqu'elle offre des services tout à fait performants au public. Cette situation est préjudiciable au bon fonctionnement de la bibliothèque.

2. PRESENTATION BIBLIOTHECONOMIQUE : COLLECTIONS, SERVICES ET PUBLICS

2.1. La Centrale

2.1.1. Les services et espaces publics

La bibliothèque centrale est ouverte 34 heures par semaines, 248 jours par an. Services publics et internes confondus, elle a une surface de 12 900 m². Elle possède plus de 630 000 documents (y compris les documents patrimoniaux).

2.1.1.1. *Le service Prêt adultes*

Au 1er juillet 2001, une collection encyclopédique de 62 347 documents en prêt est proposée au public adulte. 287 444 prêts ont été réalisés en 2000.

Un poste de renseignement, placé à la frontière des services Prêt adultes et Jeunesse guide les lecteurs dans leurs recherches. La transition entre les collections adultes et les collections jeunesse est facilitée par le fonds Provence, qui attire un public mixte et nombreux.

2.1.1.2. *Le service Jeunesse*

34 240 documents imprimés et quelques périodiques sont destinés aux enfants de 0 à 13 ans.

Un espace pour les plus petits a été organisé dans la salle qui accueille "l'heure du conte" un mercredi sur deux. Les adolescents disposent d'une carte spécifique qui leur permet d'emprunter à la fois dans les collections adultes et jeunesse. La bibliothèque édite chaque année une bibliographie intitulée "Bouquiner" pour guider ce public spécifique.

En dehors des horaires d'ouverture, l'équipe jeunesse accueille les crèches et les scolaires. Près de 60 classes seront ainsi accueillies en 2001-2002. Par ailleurs, pour les enseignants, des prêts collectifs sont possibles.

Chaque année en janvier une animation est organisée pendant plus d'un mois. En 2001, l'exposition "Tout un monde" autour d'un imagier a donné lieu à des

spectacles, des ateliers, l'édition d'une bibliographie... La volonté est de mettre en avant la littérature jeunesse peu connue du grand public malgré sa richesse et sa créativité.

2.1.1.3. Le service Etude et documentation

Ce service vise à donner les références indispensables aux usagers. 13 000 usuels sont mis à la disposition des usagers dans deux salles distinctes, qui donnent vers la salle de presse.

La collection courante est constituée d'usuels en libre accès mais certains documents des magasins sont empruntables. La bibliothèque Méjanès, à cause de son histoire et de son prestige, dispose aussi de plusieurs fonds particuliers.

Le service Etude et documentation, comme l'espace multimédia, propose aux usagers des cédéroms en consultation sur place. Mais faute de moyens informatiques, cette offre est très réduite (une dizaine de titres).

La section Presse, qui gère tous les périodiques présents à la bibliothèque Méjanès, a disposé en 2001 d'un budget d'acquisitions de 300 000 F. Le bulletinage est informatisé depuis mars 2001. Les collections sont composées d'environ 700 titres vivants et de 2 500 titres morts. Le magasin est au bord de la saturation, et il n'existe pas encore en Provence-Alpes-Côte d'Azur de plan de conservation partagée des périodiques.

La salle de presse, avec une offre de plus de 400 titres vivants en libre-accès, est très fréquentée, à la fois pour des recherches et pour une lecture-loisir.

2.1.1.4. Les services audiovisuels

La discothèque propose aujourd'hui plus de 30 000 CD et 3 500 partitions. Un fonds de DVD musicaux est en cours de constitution. D'autre part, la discothèque gère près de 500 cédéroms de prêt qui ont une très forte rotation (3 500 prêts pour l'année 2000).

La vidéothèque propose un fonds de cassettes en consultation sur place, et plus de 6.000 cassettes VHS et 300 DVD en prêt. L'ouverture de la vidéothèque, bien que tardive et difficile, a donné un second souffle à l'ensemble de la bibliothèque, les cassettes vidéos servant de "produit

d'appel" pour tous les autres supports. Les collections de la vidéothèque sont pourtant jugées insuffisantes par rapport à la demande et chaque année, des glissements budgétaires sont effectués de la discothèque vers la vidéothèque. Enfin, la vidéothèque d'art lyrique et de danse rassemble des documents vidéo en consultation sur place sur l'opéra, en particulier sur le Festival Lyrique d'Aix, et sur la danse depuis 1999. Les droits de consultation de 450 opéras et de 130 ballets ont été négociés. A l'origine, en 1990, la vidéothèque d'art lyrique était une entité autonome gérée par une association, avec le mécénat de France Télécom. En 1995, le service a été municipalisé et est devenu un service de la bibliothèque Méjanès. Aujourd'hui, les droits de 47 opéras acquis auprès de l'INA arrivent à échéance et qu'il n'est pas certain que la ville veuille investir près de 1 million F pour les acquérir de nouveau.

2.1.1.5. *L'espace multimédia*

Issu d'une convention entre la ville d'Aix-en-Provence et France Télécom et bénéficiant du soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ce service, ouvert en novembre 1999, a le double label d' « espace multimédia dans la ville » et d' « espace culture multimédia ».

Accessible sur rendez-vous pour les inscrits de la bibliothèque, l'espace multimédia propose en libre-accès quinze ordinateurs multimédia (Internet, réseau de 38 cédéroms, logiciels de bureautique...). L'équipe de cinq emplois-jeunes, dirigé par un cadre détaché par France Télécom, propose par ailleurs des initiations et des formations, et accueille régulièrement des scolaires.

Intégré à la Cité du Livre, service de la bibliothèque, l'espace multimédia suit de près les activités culturelles (réalisation de dossiers thématiques, mise en ligne mensuelle du bulletin...) et organise aussi des formations destinées au personnel de la bibliothèque Méjanès.

2.1.1.6. *Le service Patrimoine*

La collection patrimoniale à la fois la plus importante et la plus célèbre est celle de la donation d'origine, tant pour la rareté et la beauté de ses ouvrages que pour l'intérêt et la cohérence des domaines intellectuels représentés : les

pièces les plus rares en proviennent généralement. Mais les fonds patrimoniaux concernent également l'histoire générale et l'histoire de la Provence, la littérature, les sciences naturelles, la médecine, la géographie et les voyages.

Sont consultables dans une salle spécifique plus de 300 000 imprimés, 2 400 manuscrits, 330 incunables, 4 000 cartes et plans, des partitions d'opéras du XVIIème siècle, des livres rares et des reliures du XVème au XVIIIème siècle, des livres d'artistes du XXème siècle.

Par ailleurs, rattaché au service Patrimoine, le Centre de documentation Albert Camus est issu d'une convention de dépôt signée en avril 2000 entre la ville d'Aix et Catherine Camus. Auparavant en dépôt à l'Institut des Manuscrits des Ecrivains Contemporains, les archives personnelles d'Albert Camus (manuscrits, épreuves annotées, photographies, correspondance...) et plus de 1 200 imprimés sont désormais gérés par le Centre, animé par un assistant qualifié du patrimoine de la bibliothèque et l'association Autour du Centre Albert Camus. Ce dépôt continue de s'enrichir et, en parallèle, la bibliothèque a mis en place une politique d'acquisition patrimoniale : un exemplaire de la première édition de *Noces*, numéroté et dédié a ainsi été acquis en 2001. En octobre 2001, le Centre Albert Camus a célébré les cinquante ans de *L'Homme révolté* lors d'un colloque qui a attiré un large public.

La ville d'Aix-en-Provence possède également une collection importante concernant la poésie, en dépôt à la Fondation Saint John Perse au sein de la Cité du Livre.

2.1.2. Les services transversaux

2.1.2.1. *Le service Accueil*

Il donne au public les informations générales sur la bibliothèque, procède aux inscriptions, assure l'orientation générale, répond aux questions pratiques, informe sur les manifestations de la Cité du Livre et la vie culturelle aixoise. Ce service est particulièrement sollicité pour les activités de la Cité du Livre (envoi du Bulletin chaque mois, accueil lors des expositions, conférences...).

2.1.2.2. *Le service Animation*

L'animation jeunesse, en janvier de chaque année, que j'ai déjà évoquée, est la seule qui ne concerne que la bibliothèque Méjanès et soit entièrement organisée par elle.

Les autres animations sont organisées par la Cité du Livre. Le service Animation a donc la charge de coordonner toutes les activités de différents partenaires de la Cité du livre et dispose pour cela d'un budget de 1,2 million de francs.

La service Animation travaille en particulier à l'édition du bulletin de la Cité du livre, journal mensuel tiré à 12 000 exemplaires et distribué dans 95 points de la ville.

Parmi les animations les plus importantes, citons la "Fête du Livre", organisée conjointement par la bibliothèque Méjanès et Les Ecritures Croisées (l'édition 2001, consacrée à l'écrivain Toni Morrison a remporté un franc succès) ou le Festival Tout-Courts organisé avec les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence.

Le service Animation est actuellement en train de préparer une exposition pour le centenaire de Zola, écrivain né à Aix-en-Provence.

2.1.3. Les services internes

2.1.3.1. *L'administration*

Elle est gérée directement par le directeur de la Cité du Livre. Parallèlement, un attaché territorial, membre de la direction de l'établissement, permet de faire l'interface avec la Direction de l'Action et du Développement Culturels à la mairie.

2.1.3.2. *Le service centralisé*

Créé en 1991, le service centralisé a pour mission de traiter les acquisitions courantes et les reprises de fonds, gérer la base bibliographique pour assurer sa cohérence, et centraliser l'équipement des documents imprimés. Nous reviendrons plus en détail sur le circuit du document dans la troisième partie de ce rapport.

2.2. Le réseau : la lecture publique urbaine

2.2.1. L'annexe de la Halle aux grains

Située en centre ville, cette annexe de 150 m², ouverte 28 heures par semaine, propose 14 100 livres en accès libre et 36 périodiques. Les collections sont encyclopédiques mais la bibliothèque a mis l'accent sur les livres enregistrés sur cassette ou CD (350) et les livres en gros caractères. En effet, le public de la Halle aux Grains, beaucoup plus âgé que celui de la Centrale, a des besoins spécifiques.

2.2.2. L'annexe des Deux Ormes

Elle a été aménagée en 1994 dans une bastide de 400 m² dans un quartier défavorisé. Equipement de proximité, les collections adultes sont encyclopédiques (9 000 documents) mais les collections jeunesse sont encore plus importantes (10 000) compte tenu des données démographiques et des besoins de ce quartier. Une équipe de six personnes, travaillant en partenariat avec les associations, conduit des projets pour la petite enfance et fait des actions hors les murs. La bibliothèque des Deux Ormes est aujourd'hui victime de son succès et un agrandissement serait le bienvenu.

2.2.3. Le médiabus

Inauguré en 1996, le médiabus a été le premier service de la bibliothèque à proposer une offre multisupport en libre accès (le bus peut contenir : 2 250 imprimés, 1 000 CD, 100 vidéos, une douzaine de périodiques en prêt). Huit points de desserte par semaine¹ permettent de toucher les populations trop éloignées de la centrale. Le médiabus permet de multiples animations visant à inciter à la lecture et à prévenir l'illettrisme.

¹ Puyricard, Saint Donat, Pont de Béraud, Val Saint André, Pont de l'Arc, Luynes, Les Milles, Encagnagne.

2.2.4. Perspective : la construction d'une nouvelle annexe ?

Le réseau de lecture publique est fragile à Aix-en-Provence : en moyenne, les villes de 100 000 habitants disposent de 4,4 annexes¹. La bibliothèque Méjanès est consciente de ce retard et la construction d'une annexe est une demande renouvelée à la ville depuis plusieurs années.

La carte de la commune (cf. annexe 4) avec les données démographiques issues du dernier recensement désigne Puyricard comme lieu prioritaire : le médiabus ne permet plus de répondre aux besoins de ce quartier et ses habitants ont adressé à la précédente municipalité une pétition réclamant la construction d'une bibliothèque. La nouvelle donne municipale fera peut-être avancer ce projet qui est la priorité absolue de la bibliothèque Méjanès aujourd'hui.

2.3. Les publics

2.3.1. Données générales

Selon les données du rapport annuel 2000, les inscrits actifs sont au nombre de 30 754 adultes et 15 086 enfants, soit 45 840 au total. La fréquentation annuelle tourne autour d'un million de passages et le taux de pénétration est de plus de 30%, soit presque le double de la moyenne nationale.

Sur un plan qualitatif, le public de la bibliothèque reflète la population aixoise : des étudiants, des intellectuels, des cadres supérieurs, des étrangers... Bien sûr, la ville connaît quelques quartiers difficiles et une population défavorisée. Cette situation se retrouve surtout dans l'annexe des Deux Ormes.

Il faut également insister sur le fait qu'Aix-en-Provence est une ville attractive avec beaucoup de mouvements de population. La bibliothèque a évidemment ses "habitués", en particulier dans la salle de presse, mais le public se renouvelle beaucoup.

¹ Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt, données 1998*. p. 166

2.3.2. Les actions vers les publics "empêchés"

2.3.2.1. *La Maison d'arrêt de Luynes*

La bibliothèque Méjanès a signé une convention avec la Maison d'arrêt de Luynes qui rassemble 700 détenus. Deux bibliothèques, gérées par une association et animées par un emploi-jeune médiateur du livre, offrent aux mineurs et aux adultes une collection de 5 000 documents. Un conservateur de la bibliothèque Méjanès se rend à la Maison d'arrêt une fois par mois pour aider au traitement du fonds (indexation, classement...), à l'élaboration de demandes de subventions du Centre National du Livre, et à l'organisation d'animations : rencontre avec des écrivains, des relieurs... Des dons sont également effectués.

2.3.2.2. *L'hôpital*

Dans le cadre du mouvement national qui a abouti à la signature d'une convention Culture et Santé en 1999, la DRAC de PACA et l'Agence régionale de l'Hospitalisation ont passé une convention. Parallèlement, la bibliothèque Méjanès a développé des actions au Centre Hospitalier du Pays d'Aix : animations dans le service pédiatrique, lectures et rencontres dans le service de médecine générale, organisation de "Lire en fête à l'hôpital" (exposition, atelier d'écriture, contes...) Aujourd'hui, la bibliothèque souhaiterait signer une convention avec l'hôpital pour que les actions de ce genre soient pérennisées.

3. PRESENTATION DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

3.1. Politique d'acquisition pour les collections courantes

3.1.1. Définition et coordination

Chaque année, le chargé de mission pour la cohérence bibliothéconomique répartit les budgets (cf. annexe 5), fait les réajustements nécessaires et assure la coordination globale et ce quels que soient les supports ou la localisation future des documents.

En ce qui concerne les documents imprimés, trois réunions par an règlent les questions budgétaires et les acquéreurs (adultes d'un côté, jeunesse de l'autre) se retrouvent de manière plus ponctuelle sur des thèmes spécifiques.

Enfin, deux réunions "Acquisitions multimédia" permettent aux acquéreurs de documents imprimés de faire des suggestions au service audiovisuel qui est chargé de l'achat des cédéroms de prêt.

3.1.2. Procédures pour les acquisitions courantes

La bibliothèque Méjanès ne passe pas de marchés publics. Les acquisitions courantes se font selon deux modalités principales :

- le "pris sur place" en librairie

Il permet à la bibliothèque de proposer très rapidement à ses lecteurs les nouveautés : en effet, tous les quinze jours, deux ou trois responsables des acquisitions, munies des suggestions de leurs collègues, vont en librairie.

De plus, la bibliothèque marque ainsi son soutien aux libraires aixois. Aix-en-Provence possède en effet un réseau de libraires de qualité car "[...] à côté

de trois grandes librairies [généralistes], la ville universitaire a aussi laissé la place à de petites enseignes spécialisées [...]"¹

Pour les documents sonores, les pris sur place, moins fréquents, sont le mode d'acquisition principal.

- les commandes

Pour les documents imprimés adultes, le personnel chargé des acquisitions s'est organisé en binômes, chacun ayant la charge d'un secteur thématique (cf. annexe 6). Les discothécaires se sont également répartis les commandes par grands secteurs.

De manière plus marginale, les acquisitions de certaines collections (La Pléiade, Que sais-je ?...) ont lieu par le biais d'offices et quelques documents (bandes dessinées...) sont achetées déjà reliés chez Bibliothéca.

3.1.3. Volume des acquisitions

En 2001, le budget d'acquisition global est de 2,2 millions de francs en fonctionnement et de 110 000 F en investissement. Avec 16,55 F par habitant pour les acquisitions, la bibliothèque Méjanès est un peu au-dessus de la moyenne nationale (15,89 F en 1998).

En comparant au profil moyen d'une commune de 100 000 habitants, il apparaît qu'à Aix-en-Provence les acquisitions de disques et de vidéos sont bien au-dessus de la moyenne (cf. annexe 5)

Les collections imprimées, notamment le prêt adulte, ont désormais la priorité. Certains rayons (livres pratiques...) sont en effet très prisés par les lecteurs.

3.1.4. Circuit du document

Exposé sous forme de schéma dans l'annexe 7, le circuit des documents imprimés est centralisé.

Le catalogage, au format Unimarc, peut être fait complètement par le personnel du service centralisé et une dizaine de personnes d'autres services.

¹ LYBRECHT Marie-Line. Aix la ville rêvée des livres. *Livres Hebdo*, vendredi 15 janvier 1999, n° 320, p. 49.

Mais si les documents ont été publiés il y a plus de six mois, le service centralisé récupère la notice sur le cédérom Bn-Opale.

Des séances d'indexation ont lieu tous les quinze jours. Indice Dewey (à partir d'une "version aixoise" de la CDD) et indexation-matière Rameau sont décidés en commun, ce qui permet d'assurer la cohérence intellectuelle du catalogue.

Les supports autres que le livre sont traités par le service de l'audiovisuel, selon la classification Massy / Discothèque des Halles et selon la Dewey pour les vidéos documentaires.

3.2. Politique de conservation

En tant que bibliothèque municipale classée, la bibliothèque Méjanès a des obligations de conservation concernant les documents patrimoniaux.

Mais la réflexion sur la politique de conservation est allée au-delà : un groupe de travail sur le patrimoine contemporain et un chargé de mission travaillent depuis 1998 pour définir des durées de conservation, des domaines d'excellence et des procédures de désherbage.

3.2.1. Définition de trois durées de conservation

Les collections de la bibliothèque Méjanès peuvent être réparties en trois ensembles selon leur durée de conservation :

- les fonds patrimoniaux conservés au-delà de 100 ans

Ce sont les collections du service Patrimoine et le fonds patrimonial contemporain (ensemble de biens acquis ou reçus en donation, postérieurs à 1900, qui ont vocation à être conservés sans délai).

- les fonds semi-patrimoniaux conservés de 10 à 100 ans

Il s'agit d'un ensemble de documents achetés par les services de la Méjanès ou reçus en donation dont la destination commune est la conservation en vue d'une transmission totale ou partielle de ceux-ci dans les fonds patrimoniaux.

- les fonds courants conservés 10 ans au plus

Ce sont les collections de lecture publique qui n'ont pas vocation à être conservées.

3.2.2. Définition de domaines d'excellence

La bibliothèque Méjanès a décidé de mettre l'accent sur plusieurs domaines thématiques qui font l'objet d'une politique d'acquisition et de conservation attentive. Le fonds local correspond à une mission traditionnelle pour une bibliothèque de cette taille mais il existe aussi des domaines d'excellence qui correspondent à une approche plus originale. Ces domaines d'excellence entrent dans la définition du patrimoine contemporain.

3.2.2.1. *Une mission essentielle : le fonds local*

Le fonds Provence a fait l'objet d'une définition précise en 1996. La bibliothèque, si elle a conscience de l'intérêt manifeste du public pour ce sujet, a décidé de ne pas élargir à outrance ce fonds. Un groupe de travail se réunit régulièrement, en présence notamment du chargé de mission pour le patrimoine contemporain, dans un souci de conservation systématique.

3.2.2.2. *Les domaines d'excellence par choix*

Les thèmes suivants ont été définis comme domaines d'excellence :

- histoire de France et des relations franco-allemandes : 1900-1945

La bibliothèque possède en effet des collections issues de dons d'intellectuels aixois (Lucien Roth) ou de dépôts concernant directement cette période (les archives Jules Isaac, la bibliothèque allemande qui provient du Goethe Institut de Marseille).

- métiers d'arts

Le fonds des Métiers d'Art, constitué par la bibliothèque Forney, a en effet été délocalisé à Aix en 1990. Il correspond à un réel service en direction des artisans, qu'ils soient aixois ou non.

- Méditerranée, pôle associé BnF

La bibliothèque Méjanès, avec d'autres établissements aixois, est pôle associé dans ce domaine. Elle est plus particulièrement chargée de l'acquisition et de la conservation des textes de littératures arabes et des publications étrangères sur l'histoire littéraire et culturelle de la rive sud de la Méditerranée.

- Opéra

La qualité et la renommée du Festival international d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence ont fait que la bibliothèque Méjanès possède de nombreux documents sur l'Opéra à Aix (dans le fonds local) et sur l'art lyrique en général.

- bibliophilie

Les acquisitions, en investissement, sont orientées vers des artistes d'envergure nationale.

3.2.3. Le désherbage

Pour mener une politique coordonnée, un groupe de travail, associant tous les services, a défini des critères objectifs et mis en place une procédure concrète de traitement des ouvrages dés herbés. La question est cruciale pour les fonds courants : les annexes manquent de place et les collections du service de Prêt adultes sont très sollicitées. Mais le dés herbage est aussi l'occasion de prolonger la réflexion sur la politique de conservation en tenant compte des domaines d'excellences. Des séances mensuelles de dés herbage pour les documents "litigieux" ont lieu au service centralisé.

3.3. L'évaluation des collections

Ce dossier, amorcé en 1998, est aujourd'hui traité par un chargé de mission qui s'est entouré d'un groupe de travail associant tous les services. L'année 1999 a été consacrée à la mise au point d'outils permettant d'obtenir des statistiques révélatrices. Les indicateurs en cours d'analyse sont l'état des collections, le taux de rotation des documents et le nombre de prêts. Il faut désormais désigner des priorités pour que ce travail d'évaluation entre dans une politique documentaire globale et cohérente. Cette tâche est celle d'un nouveau groupe de travail, formé en octobre 2001.

3.4. Perspectives

La politique d'acquisition de la bibliothèque Méjanès souffre à mon sens d'un certain flou. Certes, le système fonctionne bien, en particulier pour les acquisitions de nouveautés, et les différents acquéreurs partagent une philosophie commune. Mais celle-ci mériterait sans doute d'être formalisée,

au travers d'une Charte des collections, pour que des décisions claires soient appliquées de manière uniforme.

Par contre, la politique de conservation a fait l'objet d'une formalisation plus poussée. Certaines questions n'ont pas encore été tranchées mais la définition claire de domaines d'excellence a permis de rationaliser la gestion des collections.

Le désherbage est une question en cours de traitement. On peut regretter que la procédure mise en place pour les collections courantes tienne compte principalement de l'état matériel des documents. L'analyse du taux de rotation par tranche de cotes Dewey, chiffre dont la bibliothèque dispose, pourrait être un indicateur retenu plus systématiquement. Le désherbage serait ainsi davantage relié à la politique d'acquisition, pour une gestion des collections plus cohérente.

La bibliothèque Méjanes a conscience de la nécessité de formaliser l'ensemble de sa politique documentaire pour que l'évaluation des collections et les indicateurs récemment mis en place prennent tout leur sens.

Ce dossier de la politique documentaire reflète, à mon sens, les difficultés nées du manque de personnel à la bibliothèque Méjanes : la gestion courante est certes assurée et de manière tout à fait convaincante, mais les dossiers nécessitant une prise de distance, un temps de réflexion ne peuvent être traités avec les moyens actuels.

4. ACTIVITES PENDANT LE STAGE

Les activités que j'ai eu pendant ce stage de 12 semaines (cf. annexe 8) peuvent être regroupées autour des axes suivants :

4.1.1. Participation aux réunions

Dès le premier jour du stage, M. Eboli, directeur de la Méjanes, a exprimé le souhait que j'assiste à un maximum de réunions. En effet, il lui paraissait indispensable qu'un conservateur stagiaire découvre, à l'occasion d'un stage long, la vie de l'établissement dans sa globalité, y compris les aspects de gestion au quotidien et de management des équipes. Je l'en remercie car cela fut effectivement riche d'enseignements.

Par conséquent, j'ai donc assisté à toutes les réunions de coordination, réunions de cadres et réunion générale du personnel. Et au cours de mon passage dans les différents services, aux réunions de pôles et de service lorsque j'en ai eu l'occasion.

J'ai également assisté à des réunions des groupes de travail : fonds Provence, désherbage, communication, évaluation des collections, règles et valeurs communes.... J'ai ainsi pu mesurer le travail effectué en trois mois et l'évolution des dossiers.

4.1.2. Participation au fonctionnement des services

Dans le cadre de mon passage dans les différents services de la bibliothèque, les responsables m'ont encouragée à participer au fonctionnement de leur service.

En ce qui concerne le travail interne, j'ai participé aux séances d'indexation et au catalogage de vidéos, de CD et d'imprimés.

J'ai également fait du service public : en particulier le samedi, à la vidéothèque où j'étais au poste de prêt/retour mais aussi dans le service Prêt

adultes, au poste de renseignements ou à la salle de presse. Ce travail d'accueil, d'orientation et d'information a été extrêmement formateur : j'ai pu découvrir la variété du public aixois et des collections de la bibliothèque.

4.1.3. Participation aux activités culturelles de la Cité du Livre

Pendant ces trois mois de stage, le programme de la Cité du Livre a été très riche. En tant que simple usager de la bibliothèque, j'ai assisté au débat sur le cinquantenaire des Cahiers du Cinéma, visité les expositions...

Mais surtout, en tant que personnel de la bibliothèque Méjanès, j'ai pu suivre l'avancement du projet de la Fête du Livre autour de Toni Morrison. J'ai participé à la soirée inaugurale, riche d'enseignements sur la façon dont il convient de réguler les flux de publics.

4.1.4. Réflexion sur le dossier de la départementalisation

Parallèlement au stage proprement dit, j'ai travaillé sur mon mémoire d'étude sur la départementalisation. Ce sujet intéressait mon directeur de stage, M. Rémy Borel, et l'ensemble de l'équipe de coordination qui envisage de départementaliser la bibliothèque Méjanès.

Ainsi, j'ai pu me rendre dans des bibliothèques départementalisées (Montpellier, Valence...) avec plusieurs conservateurs de la bibliothèque Méjanès. Je tiens ici à remercier M. Eboli et toute l'équipe de coordination pour leur soutien et leurs précieuses réflexions qui ont aidé à préciser mes recherches.

CONCLUSION

Le marquis de Méjanès a légué sa collection de livres aux Etats de Provence "sous la condition d'en tenir une bibliothèque ouverte en la ville d'Aix pour l'avantage du public auquel elle sera destinée"¹. Nul doute qu'aujourd'hui la bibliothèque qui porte son nom remplisse ce rôle.

Elle cherche en effet à satisfaire au mieux ses publics, comme le montre l'élan des années 1999-2000 qui a vu :

- la signature d'un nouveau partenariat (le Centre de documentation Albert Camus),
- la naissance de nouveaux services (la vidéothèque de prêt, l'espace multimédia),
- l'accroissement des collections (la danse à la vidéothèque d'art lyrique, la bibliothèque allemande),
- la restructuration d'espaces (accueil et jeunesse).

Près de 630 000 documents dont 177 000 en libres accès, près d'un million de prêts pour l'année 2000, presque 33% d'inscrits dans la population... la bibliothèque Méjanès se porte bien en termes quantitatifs.

Et en termes qualitatifs, elle répond parfaitement à l'exigence d'ouverture formulée par son fondateur. Insérée dans la Cité du Livre dont elle est le pivot, la bibliothèque Méjanès participe pleinement au dynamisme culturel d'Aix-en-Provence.

Bien plus qu'un centre de ressources documentaires, la bibliothèque Méjanès a réussi à concilier toutes ses missions : une bibliothèque patrimoniale, un centre culturel avec des animations de qualité, et une institution au service de tous les publics.

¹ OPPETIT Danièle. Livres en héritage [En ligne] [consulté le 11.11.01]. Disponible sur internet : <URL : <http://www.citedulivre-aix.com>>

BIBLIOGRAPHIE

EBOLI Gilles. La Cité du Livre d'Aix-en-Provence. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 5, p. 72-77.

LYBRECHT Marie-Line. Aix la ville rêvée des livres. *Livres Hebdo*, vendredi 15 janvier 1999, n° 320, p. 48-53.

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION,
DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.** *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt, données 1998*. Paris, 2000, 308 p.

OPPETIT Danièle. *Livres en héritage*. [En ligne] [Consulté le 11.11.01].
Disponible sur internet : <URL : <http://www.citedulivre-aix.com>>

SANTANTONIOS Laurence. Bibliothèques : les villes où il fait bon lire. *Livres Hebdo*, vendredi 8 juin 2001, n° 429, p. 63-83.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1. REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE.....	II
ANNEXE 2. ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE AU 1ER SEPTEMBRE 2001	III
ANNEXE 3. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1ER SEPTEMBRE 2001.....	IV
ANNEXE 4. PLAN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE.....	V
ANNEXE 5. BUDGET D'ACQUISITION, PROPOSITION DE RÉPARTITION PAR GRANDS SECTEURS (2001) ET VOLUME DES ACQUISITIONS (2000)	VI
ANNEXE 6. ACQUISITIONS ADULTES, BUDGET PREVISIONNEL 2001, RÉPARTITION SELON LES PROCÉDURES D'ACHATS.....	VII
ANNEXE 7. CIRCUIT DES DOCUMENTS IMPRIMES	VIII
ANNEXE 8. DEROULEMENT DU STAGE	IX

Annexe 1.
REPARTITION DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE
MEJANES
au 31 décembre 2000.

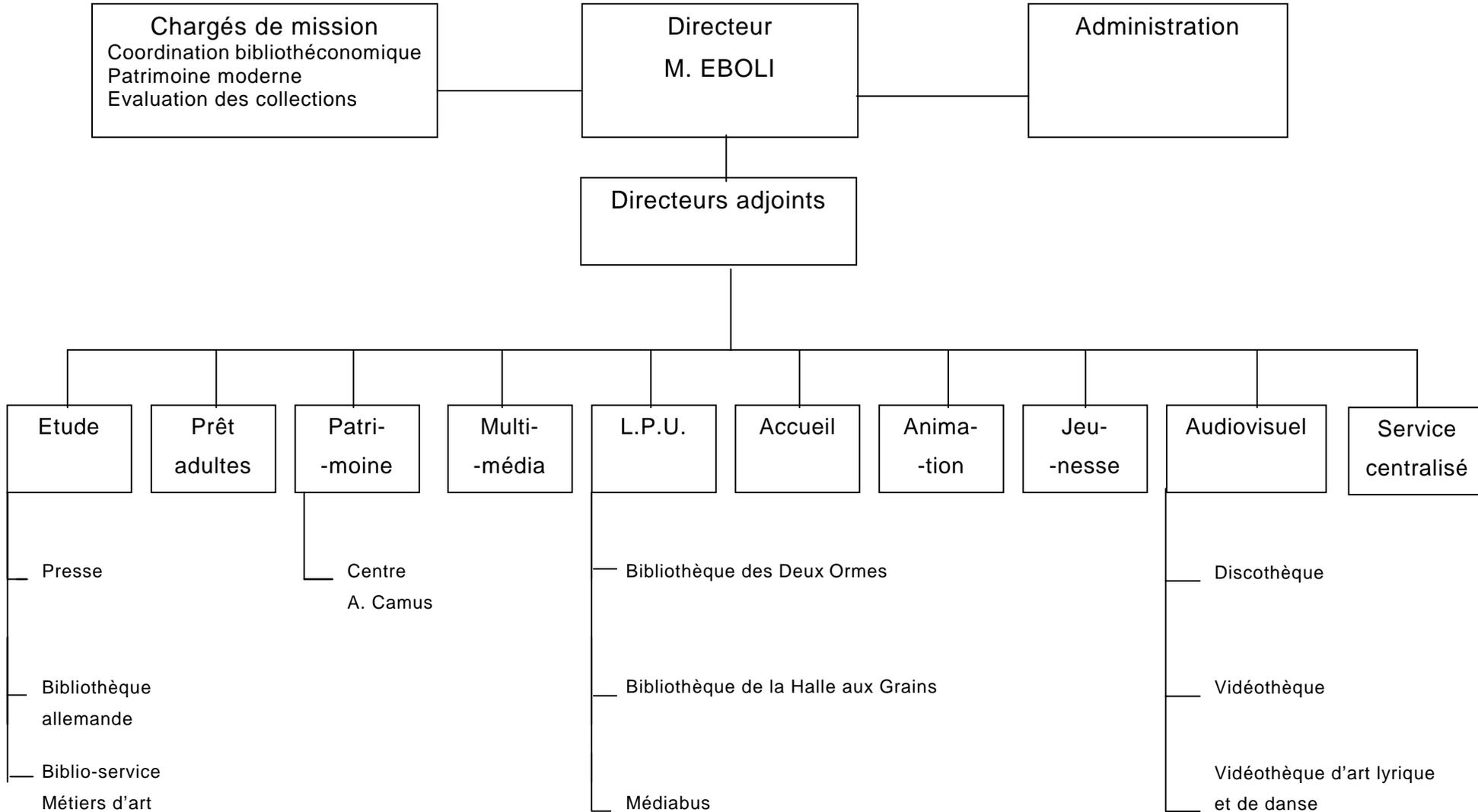
Filière culturelle		Autre filière ou autre statut		Total
Conservateurs d'Etat	3 ¹	Filière administrative	2	Catégorie A : 19,8
Conservateurs territoriaux	8,2			
Bibliothécaires territoriaux	6,6			
Assistants qualifiés de conservation	8	Filière administrative	3	Catégorie B : 15,7
Assistants de conservation	4,7			
Agents qualifiés du patrimoine	7,4	Filière administrative, sociale, technique.....	37	Catégorie C : 55
Agents du patrimoine	10,6			
		CES, CEC, CEJ, vacataires, auxiliaires...	19,8	Autre : 22,4
		contractuels	2,6	
soit 112, 9 emplois en équivalent temps plein.				

La bibliothèque Méjanès dispose de plus de conservateurs que la moyenne nationale pour un établissement de cette taille. Mais le pourcentage de personnel qualifié n'est pas très élevé. Il faut en effet noter la faiblesse du nombre d'agents de catégorie B et la proportion d'agents C provenant d'une filière autre que la filière culturelle. Enfin, le nombre d'emplois non statutaires est important.

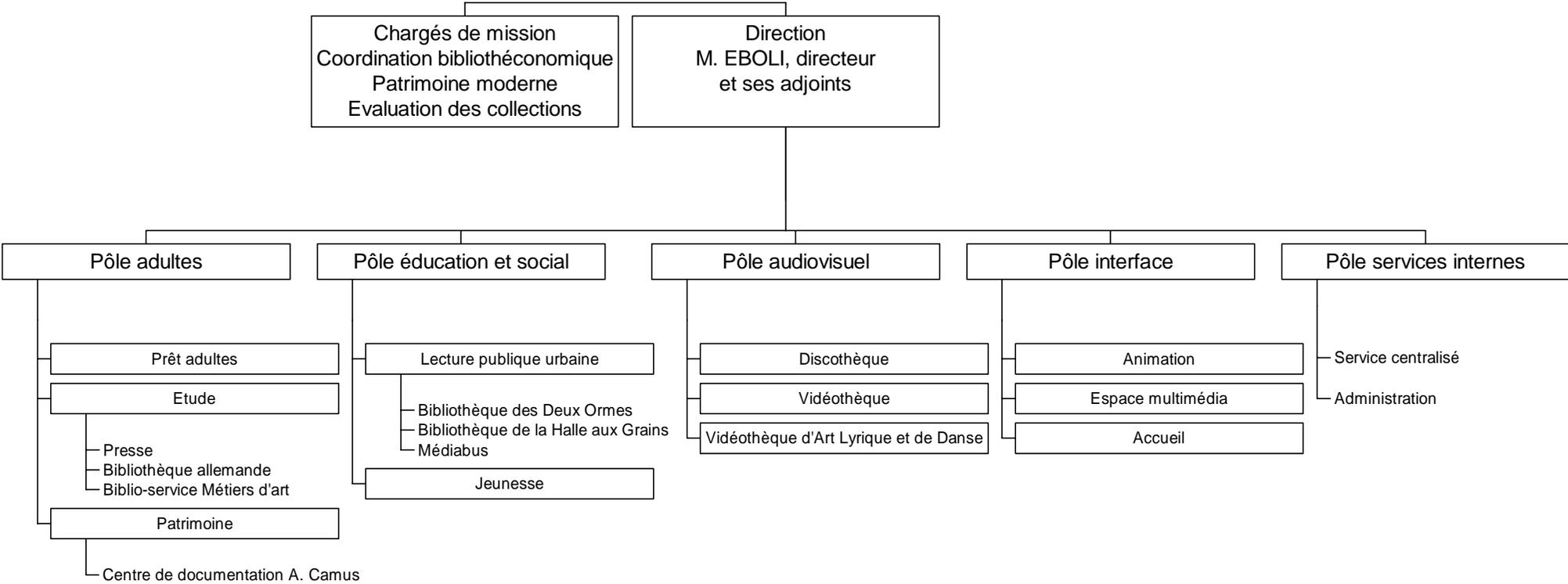
Depuis ces chiffres de décembre 2000, plusieurs personnes ont quitté l'établissement. En septembre 2001, 12 postes étaient vacants.

¹ La présence de 3 conservateurs d'Etat n'a duré que trois mois et était tout à fait exceptionnelle.

Annexe 2. ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE au 1^{er} septembre 2001



Annexe 3. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL au 1^{er} septembre 2001



Annexe 4.
PLAN DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE ET DE SES
QUARTIERS

AIX-EN-PROVENCE

Recensement 1999
population Municipale (*)

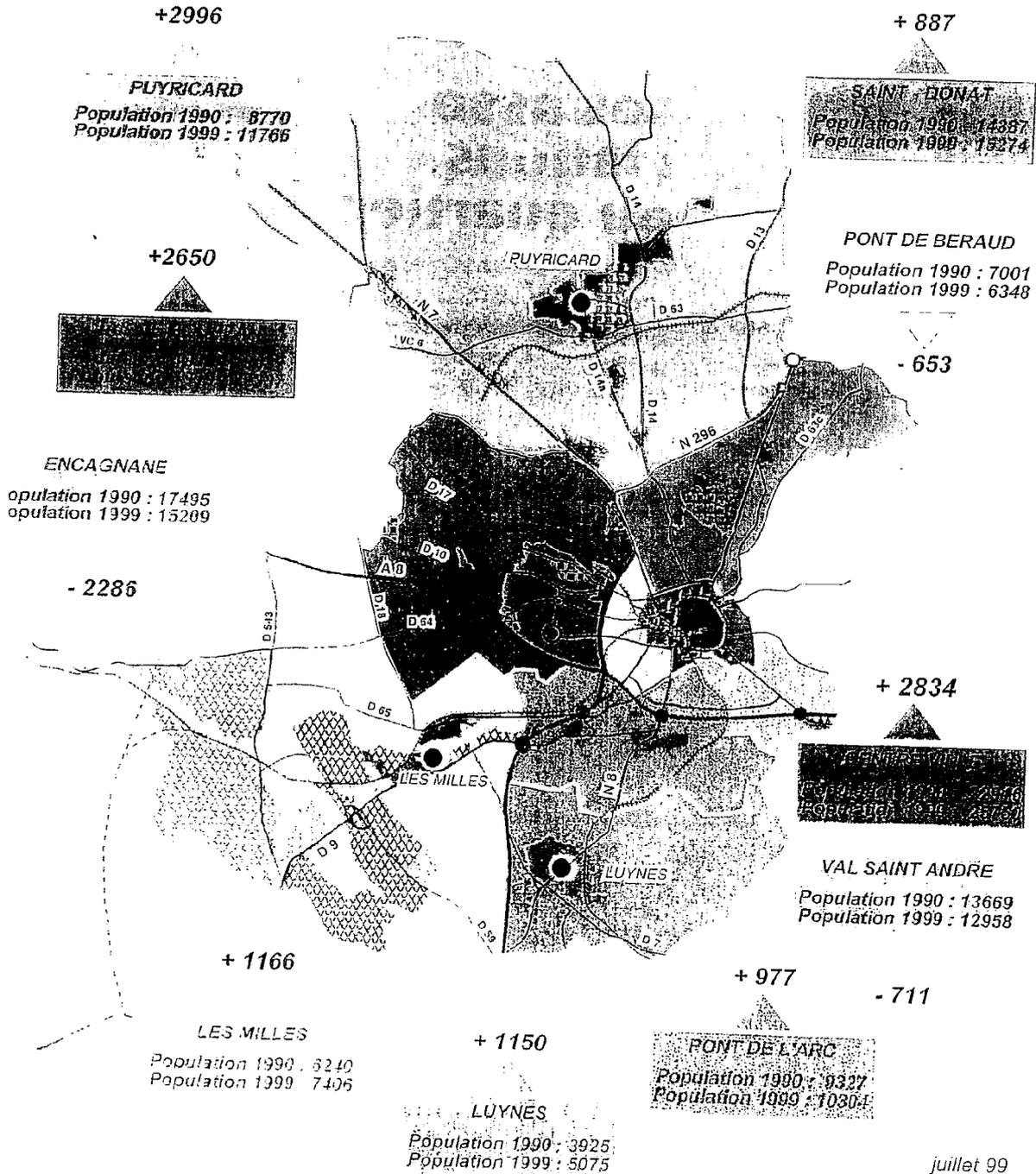
Résultats provisoires

Mairies annexes

Population totale: 133000

(le résultat définitif devrait être supérieur)

(*) La population municipale est composée de la population des résidences principales (ou des ménages), de celle des habitations mobiles (caravanes), des sans abris et de celle des collectivités (Cités U, maisons de retraite, foyers de travailleurs, centres d'accueil hôpitaux, ...)



juillet 99



0 1 2 Km

Annexe 5.
BUDGET D'ACQUISITION.
Proposition de répartition par grands secteurs (2001)
et volume des acquisitions (2000)

Le budget global d'acquisition en fonctionnement pour l'année 2001 est de 2 200 000 F réparti comme suit :

Secteurs	Budget prévisionnel 2001
Adultes	770 000 F
Patrimoine ¹	10 000 F
Métiers d'art	20 000 F
Audiovisuel	600 000 F
dont : discothèque	340 000 F
vidéothèque	100 000 F
vidéothèque d'art lyrique et de danse	100 000 F
médiabus	60 000 F
Périodiques	300 000 F
Jeunesse	260 000 F
Cédéroms abonnements	140 000 F
Réserve ²	100 000 F
Total	2 200 000 F

Le budget d'acquisition 2000, proche de celui de 2001, a permis, selon les données envoyés à la DLL pour l'année 2000, l'acquisition de :

livres	15 277	dont adultes : 10 507 dont jeunesse : 4 770
phonogrammes	2 970	
vidéogrammes	1 568	

Pour une ville de 100 000 habitants, la moyenne est de 1 847 phonogrammes et de 865 vidéogrammes³. Aix-en-Provence est donc bien au-dessus et se rapproche sur ce point du profil moyen d'une ville de 200 000 habitants.

¹ Il ne s'agit ici que du budget de fonctionnement pour l'achat d'usuels courants. Le service Patrimoine a par ailleurs eu 70 000 F en investissement en 2001.

² La réserve correspond à une enveloppe qui sert aux réajustements en cours d'année.

³ Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture. *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt, données 1998*, p. 166-167

Annexe 6.
ACQUISITIONS ADULTES
BUDGET PREVISIONNEL 2001
Répartition selon les procédures d'achats.

Le budget prévisionnel pour les imprimés adultes est de 770 000 F répartis comme suit :

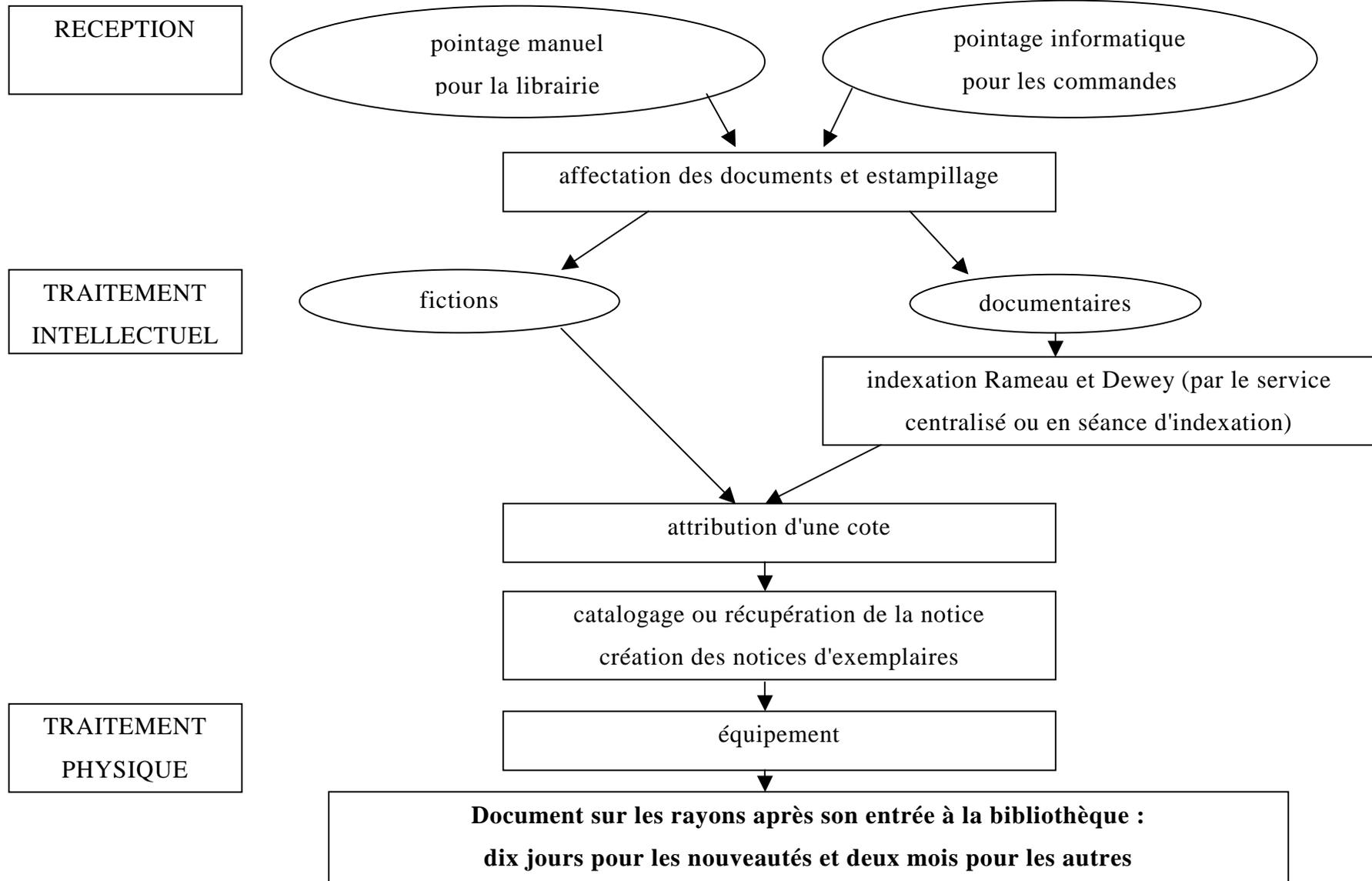
Procédure d'acquisition	Budget d'acquisition
Commandes par secteurs thématiques	400 000 F
Pris sur place en librairie	160 000 F
Offices	100 000 F
Animations	45 000 F
Petits diffuseurs, éditeurs	33 000 F
Bibliothéca	20 000 F
Livres lus (cassettes ou CD audio)	10 000 F
Hors-série périodiques	2 000 F
	Total : 770 000 F

Une part importante du budget est donc réservée aux acquisitions de nouveautés, directement prises en librairies.

Les acquisitions par commandes se répartissent par thèmes comme suit :

Domaine	Acquéreurs	Prévisions budget 2001
Littérature / Linguistique	5	50 000 F
Philosophie / Psychologie / Education	3	25 000 F
Religion	2	15 000 F
Histoire / Archéologie / Ethnologie / Anthropologie sociale et culturelle / Folklore / Généalogie	3	40 000 F
Sociologie	2	15 000 F
Géographie / Tourisme	2	30 000 F
Art	4	70 000 F
Sciences et techniques	2	25 000 F
Economie / Gestion des entreprises / Formation Emploi	2	20 000 F
Fonds professionnel	1	15 000 F
Bandes dessinées	3	30 000 F
Fonds Provence	3	25 000 F
Vie Pratique / Sports	2	15 000 F
Droit / Sciences politiques / Administration	2	25 000 F
		TOTAL : 400 000 F.

Annexe 7.
CIRCUIT DES DOCUMENTS IMPRIMES au 1er septembre 2001



Annexe 8. DEROULEMENT DU STAGE

Le stage s'est déroulé du mardi 4 septembre au vendredi 23 novembre 2001. J'ai pu me rendre dans tous les services de la bibliothèque Méjanès. Par ailleurs, en accord avec la direction de la bibliothèque, il est apparu qu'il était nécessaire que j'assiste aux réunions transversales (réunions de coordination, réunions de cadres) et à celles des groupes de travail (fonds Provence, communication, désherbage...).

Le stage s'est déroulé comme suit :

		Participation aux activités du service	Travail sur le mémoire
		Septembre	
Mardi	4	Accueil, entretien avec le directeur, M. Eboli. Organisation du stage avec Mme Cousin. Entretien avec Mme Mouren sur la Cité du Livre.	
Mercredi	5	Entretiens avec Mme Cousin (organigramme de la Cité du Livre) et Mme Rousseau (organigramme de la ville d'Aix). Réunion pour le bulletin d'information de la Cité du Livre.	
Jeudi	6	Réunion de coordination.	✓
Vendredi	7	Réunion de cadres. Entretien avec M. Eboli .	✓
Samedi	8	Vidéotheque : service public.	
Mardi	11	Réunion Fonds Provence.	✓
Mercredi	12	Etude et documentation : présentation du service par Mme Mazel. Politique d'acquisition présentée par Mme Cousin.	
Jeudi	13	Séance d'indexation. Réunion de coordination.	
Vendredi	14	Réunion Pôle Adultes.	✓
Mardi	18	Etude et documentation, presse : présentation du service par Mme Hoffstetter et service public. Audiovisuel : présentation du service par M. Borel.	
Mercredi	19	Audiovisuel : catalogage de CD (Mme Richet) et de vidéos (Mme Campillo). Présentation de la Vidéotheque d'art lyrique et de danse par Mme Bedouk.	
Jeudi	20	Réunion Communication externe. Réunion de coordination.	

		Participation aux activités du service	Travail sur le mémoire
		Septembre	
Vendredi	21	Entretien avec M. Eboli sur l'organigramme de la bibliothèque.	✓
Samedi	22	Etude, presse : service public. Vidéothèque : service public.	
Mardi	25	Prêt adultes : présentation du service par Mme Coignet puis service public au poste de renseignements. Pointage d'une commande reçue avec Mme Blandin.	
Mercredi	26	Prêt adultes : service public au poste de renseignement. Travail avec Mme Coignet et Mme Mongin pour le signalement des fonds de la Méjanes sur le site du CCFr.	
Jeudi	27	Séance d'indexation. Réunion de coordination.	
Vendredi	28	Réunion de cadres. Entretien avec M. Eboli.	✓
Samedi	29	Prêt adultes : service public au poste de renseignement et prêt/retour.	
		Octobre	
Mardi	2	Service Jeunesse : présentation par Mme Longuenesse.	
Mercredi	3	Visite de la Bibliothèque Municipale Centrale de Montpellier.	✓
Jeudi	4	Réunion Désherbage. Réunion de coordination.	
Vendredi	5	Réunion Acquisitions multimédia.	✓
Samedi	6	Vidéothèque : service public.	
Mardi	9	Entretien avec Mme Coignet sur la Bibliothèque intercommunale de La Rochelle.	✓
Mercredi	10	Visite de la Médiathèque Publique et Universitaire de Valence.	✓
Jeudi	11	Service de la Lecture Publique Urbaine : visite de la bibliothèque de la Maison d'arrêt de Luynes. Réunion de coordination.	
Vendredi	12	Réunion Règles et valeurs communes. Réunion préparatrice pour la Fête du Livre avec les Ecritures Croisées.	
Mardi	16	Réunion Fonds Provence. Pris sur place à la librairie de Provence.	
Mercredi	17	Service centralisé et ressources informatiques : présentation par Mme Mongin.	
Jeudi	18	Entretien avec Mme Salavert sur l'évaluation des collections. Réunion de coordination. Espace multimédia : présentation du service par Mme Nicolai. Ouverture de la Fête du Livre.	
Vendredi	19	Fête du Livre. Service centralisé : catalogage.	
Samedi	20	Fête du Livre.	✓

		Participation aux activités du service	Travail sur le mémoire
		Octobre	
Mardi	23	Relation avec la tutelle : assemblée générale de l'encadrement. Visite de la Médiathèque intercommunale de la ville nouvelle de Fos.	✓
Mercredi	24	Réunion Evaluation de collections. Entretien avec M. Eboli pour le mémoire.	✓
Jeudi	25	Service Accueil : présentation par Mme Blanc. Réunion de coordination.	
Vendredi	26	Réunion générale du personnel. Service de la Lecture Publique Urbaine : présentation par Mme Bono.	
Mardi	30	Rédaction du rapport de stage.	
Mercredi	31	Visite de la Bibliothèque Municipale de Lyon.	✓
		Novembre	
Mardi	6	Visite de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges.	✓
Mercredi	7	Visite de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges.	✓
Jeudi	8	Rédaction du rapport de stage. Réunion de coordination.	
Vendredi	9	Entretien avec Mme Lam, chargé de mission pour le patrimoine moderne et contemporain. Présentation du Centre de documentation Albert Camus par Mme Mahasela.	
Mardi	13	Réunion du service Patrimoine. Entretien avec M. Borel pour le rapport de stage.	
Mercredi	14	Entretien avec M. Eboli pour le rapport de stage. Finalisation du rapport.	
Jeudi	15	Réunion de coordination.	✓
Vendredi	16	Réunion du service Animation. Présentation du service Patrimoine par M. Ferrand.	
Samedi	17	Vidéotheque : service public.	✓
Mardi	20	Réunion Règles communes et valeurs communes.	
Mercredi	21	Visite de la Bibliothèque Municipale de Marseille. Entretien à propos de la BMVR.	✓
Jeudi	22	Entretien de clôture de stage avec M. Borel. Réunion de coordination.	
Vendredi	23	Réunion de cadres. Anniversaire de l'Espace multimédia.	